ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Département de l'Hérault — Cinquième Circonscription

UNION DU CENTRE REPUBLICAIN

DES RADICAUX SOCIALISTES ET DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Candidature François FERACCI

Chevalier de la Légion d'Honneur

« La France reviendra fière et forte ».

(Discours du Général de Gaulle à Londres le 1er Mars 1941).

« Il nous faut, oui il nous faut marcher la main dans la main ».

(Discours du Général de Gaulle à Radio Alger le 24-12-43).

« Arbitrage du chef de l'Etat, séparation de l'exécutif du législatif, continuité du gouvernement, voilà ce que le peuple a voulu ».

« La campagne électorale doit se développer dans l'objectivité et la dignité ».

« En tout cas la France est faite pour vivre, pour s'élever, pour rayonner ».

(Conférence de Presse du Général de Gaulle du 24-10-58).

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les courts extraits de paroles du Général de Gaulle qui sont citées en exorde pourraient suffire à constituer tout un programme.

Mais l'habitude est prise de professions de foi que l'on se doit de développer.

Aussi bien, est-il trois sujets sur lesquels votre attention doit être tout particulièrement attirée.

Premièrement. — *L'heure est venue de repenser la politique française,* et de la repenser dans ses fins comme dans ses moyens. Pour ce qui est des fins de la politique française plus aucune hésitation! La preuve vient d'en être faite péremptoire, définitive. Les timorés, les hésitants, les opposants eux-mêmes, tout le monde en convient : il n'y a qu'une route à suivre, celle qui est tracée par le Général de Gaulle.

Mais à ce propos attention ! Attention ! Il ne s'agit pas de suivre le Général de Gaulle du bout des lèvres. Il ne s'agit pas d'emboîter les pas du Général de Gaulle avec le secret espoir de chausser ses bottes — qui d'ailleurs seraient trop grandes. Ce qu'il faut c'est suivre le Général de Gaulle sans arrière pensée. Ce qu'il faut c'est suivre le Général de Gaulle pour l'encourager, pour l'aider. Ce qu'il faut c'est faire corps et âme avec lui.

Il vous importe donc Electrices et Electeurs de bien étudier votre choix.

Quant aux moyens qui conditionnent ces fins, un esprit nouveau s'impose qu'il appartient à tous de bien approfondir pour mieux s'en imprégner.

Sous l'inspiration d'une foi nouvelle il devient indispensable, absolument indispensable de former un grand rassemblement comprenant tous les partis nationaux épris de progrès social. Auparavant, les partis divisés devront se réunifier ; et les petits partis, uniquement créés *par* et *pour* des personnalités, devront se fondre dans les grands partis.

Ainsi pourra se réaliser l'œuvre grandiose entreprise par le Général de Gaulle.

Deuxièmement. — *Parmi les tâches à envisager d'urgence, il convient d'étudier un plan rigoureux d'économies* qui devront être poursuivies sans relâche ; seul moyen d'alléger les contribuables surchargés d'impôts, pressurés, tous à bout de charges, qu'ils soient commerçants, viticulteurs ou salariés.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de toucher aux fonctionnaires que nous appellerons utiles, qu'ils soient facteurs, instituteurs, cheminots, etc. Il s'agit de mettre fin aux prébendiers du régime. Il s'agit de supprimer tous ces services inutiles mis sur pied en vue de caser des créatures partisannes et qui ne servent qu'à compliquer les rouages administratifs. Il s'agit d'en finir avec les parasites. De véritables coupes sombres devront être apportées aux budgets des communes et encore plus aux budgets des départements.

D'autres économies peuvent être encore réalisées par exemple dans le contrôle rigoureux et la centralisation des marchés de l'Etat. En tout cas, sans qu'il soit touché au fonds de solidarité il faut que la fameuse vignette sur les autos, instaurée par Monsieur Ramadier, soit supprimée.

Enfin une réforme fiscale doit aboutir à une plus juste répartition des impôts.

Troisièmement. — *Et surtout et enfin défense de la Viticulture, défense du Vin et surtout défense du Vin du Midi.* Car notre viticulture a besoin d'être défendue et plus que jamais.

A un espoir, sans lendemain, d'un retour à une situation normale pour les vignerons, a vite succédé une rechute dans l'incertitude signe avant-coureur de nouvelles inquiétudes.

Parce que les vins avaient atteint en fin de campagne un cours normal compte tenu d'une récolte déficitaire et de ventes antérieures à des prix insuffisants, on a vu se liguer contre les vignerons toutes sortes d'intérêts auxquels le gouvernement s'est empressé d'apporter son appui par l'importation de vins frelatés qu'en France un sage statut viticole interdit.

Et comme si ce n'était pas assez, une campagne antivin, malhonnête, s'est déclenchée contre nos vins de consommation courante, — les seuls produits naturels de la vigne — auxquels certains représentants peu désignés ont apporté un concours imprévu.

Il faut agir. Les viticulteurs qui sont aussi intéressants que les producteurs de tabac se doivent d'être aussi bien défendus et aussi bien protégés.

Quant à notre vin du Midi qui provient exclusivement de la fermentation du raisin frais, ses qualités doivent être justement mises en valeur.

L'action des organisations viticoles et de la courageuse A. P. V. devra être secondée. Inlassablement nous répéterons, après Pasteur, que « le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons ». Et nous dénoncerons ces campagnes antivins qui cachent des intérêts souvent peu flatteurs.

Et maintenant, pour conclure, un appel qui vous est adressé sincère et profond :

Chères Electrices, chers Electeurs, **au moment de voter,**

pensez à la France

François FERACCI
Industriel et Propriétaire-Viticulteur
1er Adjoint au Maire de Béziers
Vice-Président de la Chambre de Commerce de Béziers
Président de la Société de Crédit Immobilier Béziers - St-Pons

Le Remplaçant éventuel :
Jean DULQUIER
Professeur au Collège de la Trinité
Propriétaire-Viticulteur

Imp. du Sud, Béziers